

## LIMINAIRE CDEN 26 mai 2023



Depuis le 19 janvier, la colère de la rue ne cesse de monter et des millions de gens ont manifesté leur profond rejet de la réforme du gouvernement Macron du système de retraite. En prenant la décision de ne pas rejeter la loi, et en la promulguant immédiatement, le Conseil Constitutionnel et le gouvernement ont pris le risque d'une colère encore plus forte de ceux qui estiment à juste titre que la démocratie a été bafouée. L'augmentation du nombre d'annuités à valider, en lien avec le report de l'âge de la retraite entraînera donc un allongement du sas de précarité et une baisse massive du nombre de personnes en capacité d'atteindre une carrière complète, avec des répercussions au niveau des pensions. Le système des retraites doit être fondé sur le travail, grâce aux cotisations sociales, fondement de la solidarité entre les jeunes et les plus âgés. Ce principe assure la pérennité pour les générations futures et garantit la possibilité d'augmenter les recettes pour répondre aux besoins de tous et toutes. La CGT rappelle que cette réforme n'est pas nécessaire et que le financement des retraites doit passer par une augmentation des salaires. Trouvez-vous acceptable que 42 % des français les plus pauvres sautent un repas par jour faute de moyens ?

Au contraire, pour renflouer les finances publiques, le gouvernement mène une politique d'austérité qui ne dit pas son nom : réformes de l'assurance chômage et des retraites, projet de faire travailler les allocataires du RSA, suppression de 1500 postes d'enseignants à la rentrée prochaine, encadrement de l'intérim à l'hôpital avec, à la clé, des risques de fermetures de services, ... Massifs, ces dispositifs de compression des dépenses sociales et publiques pénaliseront d'abord les plus fragiles, tandis que les plus aisés de nos concitoyens finissent par concentrer l'argent qui manque à l'État. Rien de nouveau, que du classique, mais beaucoup de cynisme, car l'état de l'économie du pays est un peu meilleur qu'attendu, comme le précise la note de conjoncture de l'INSEE du 15 mars. Et pourtant, la confiance des ménages reste dégradée mais le climat des affaires continue de résister et ce paradoxe est bien illustré par le record historique de 56,5 milliards d'euros de dividendes que les entreprises du CAC 40 ont distribué à leurs actionnaires en 2022 !

L'Éducation Nationale n'échappe pas à la morosité ambiante et les annonces successives du gouvernement Macron ne font que renforcer la colère des personnels dont les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader depuis des années. Pour ne citer que quelques unes des dernières annonces du Président Macron et du Ministre Ndiaye : le « pacte enseignant », qui va considérablement dégrader le fonctionnement des écoles et des EPLE, fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels, et mettre à mal l'égalité femme-homme malgré les discours ministériels sur ce sujet. La CGT conteste le déploiement des réformes à coup de

pactes au risque de traitement inéquitable des élèves dans le service public d'éducation, le « socle » avec le doublement de la prime ISOE/ISAE est une revalorisation insuffisante au regard de la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis plusieurs décennies et accélérée dans la période récente. La CGT est farouchement opposée au principe même de corréler la revalorisation salariale à du travail supplémentaire : comme prévu, c'est le retour du travailler plus pour perdre moins ! Nous sommes très loin des 10 % promis par le candidat Macron ! Pour une majorité de personnels, ces mesures à court terme ne vont même pas permettre de compenser l'inflation sur un an. La CGT Educ'Action refuse catégoriquement le Pacte, elle exige une augmentation indiciaire immédiate de l'ensemble des personnels de 400€ net par mois, une hausse de la valeur du point d'indice à la hauteur de l'inflation et sa ré-indexation sur l'indice des prix à la consommation ainsi que l'ouverture de négociations sur l'ensemble des grilles indiciaires.

Et que dire de la réforme du lycée professionnel, à part que c'est un projet libéral de démantèlement de la voie professionnelle ? Adapter l'offre de formation aux besoins de main d'oeuvre des entreprises locales s'apparente à une privatisation rampante. Cette logique du « tout insertion » va aboutir à la fermeture de nombreuses formations, condamnant les élèves à des orientations contraintes et beaucoup de collègues à faire des reconversions forcées et inadaptées ! Et que dire des projets présidentiels annoncés sans concertation à l'occasion de la Conférence Nationale sur le Handicap, qui concernent en premier lieu l'école inclusive ? Macron souhaite créer le nouveau métier d'Accompagnant de Réussite Educative, fusionnant les deux métiers d'AESH et d'AED, ce qui montre sa déconnexion de la réalité et des besoins exprimés dans l'Ecole. En fusionnant de la sorte deux métiers absolument pas interchangeables, quels sont les objectifs du gouvernement ? Un AESH et un AED pour le prix d'une seule personnel ? Par ailleurs, la politique d'inclusion à marche forcée continuera à entraîner la fermeture de nombreux établissements spécialisés et leur transformation en équipes mobiles pluridisciplinaires, financées à l'acte,... Ces annonces sont de pure logique comptable, tout est fait en dehors de toute considération d'accompagnement des élèves et de respect des personnels.

Nous nous réunissons aujourd'hui en Conseil Départemental pour discuter du scénario retenu pour une nouvelle sectorisation des collèges de Toulon dans la perspective d'un rééquilibrage. D'après les documents fournis, 10 écoles sur les 42 que compte le territoire toulonnais, soit un près d'un quart des établissements verraient leurs élèves changer de collège de secteur ! La modification des périmètres de recrutement des collèges permettrait en effet de rééquilibrer la répartition des effectifs au sein des différents collèges, de simplifier les limites de secteur et de rattacher les écoles des réseaux REP et REP + aux collèges « tête de réseau ». Deux collèges (Puget et Voltaire) qui auraient atteint leur quasi maximum de capacité d'accueil en 2028 verraient leur taux d'occupation fortement réduit dans le scénario retenu, ce dont on ne peut que se féliciter. La CGT Educ'Action se félicite que le projet de suppression

du Collège Georges Sand ait été suspendu, nous revendiquons en effet depuis toujours des établissements plus petits, une nécessité pour des conditions de travail meilleures pour les élèves et les personnels.

Dans les documents, il est indiqué que ce scénario permettra également une meilleure mixité sociale, mais cette mixité est encore trop timide, la situation existante étant en effet très inégalitaire. Dans les documents fournis, la mixité sociale n'est d'ailleurs citée que dans deux paires de collèges : Pin d'Alep/ La Marquissanne d'une part, et Reinhardt/ Ravel d'autre part. Il n'en reste pas moins que l'impact positif relatif à la mixité sociale reste très limité: si on prend l'exemple du Collège Marquissanne, 50% des élèves restent de milieu très défavorisé avec un IPS<70 contre seulement 11% et un IPS>110 au collège Maurice Ravel. Malheureusement, les transferts d'élèves entre collèges se font entre quartiers défavorisés, pour une réelle mixité, il faudrait une politique volontariste de mixité sociale, permettant aux élèves des « beaux quartiers » d'être accueillis dans des établissements réputés défavorisés. Or, nous savons déjà que dans le primaire, depuis que les inscriptions en maternelle sont effectuées par le Pôle famille de la Mairie de Toulon, certains parents ont fait le choix de se tourner vers le privé. De même, certaines familles des quartiers de Sainte Marguerite ou du Cap Brun qui devraient d'ores et déjà fréquenter les collèges Genevoix ou Bosco à La Valette ont également fait le choix du privé. Ainsi, nous regrettons que les choix qui ont été faits pour cette nouvelle sectorisation n'aient pas été plus ambitieux sur ce plan. Les écarts entre les différents collèges de la ville après modifications restent trop importants, les améliorations escomptées marginales. Et les changements prévus, censés améliorer la mixité à la Marquissanne ou à Genevoix, touchent aux quartiers de la ville bien dotés en établissements privés. Nous craignons donc que les quelques pour cent d'amélioration annoncés ne conduisent à davantage d'évitement des établissements publics vers le privé.